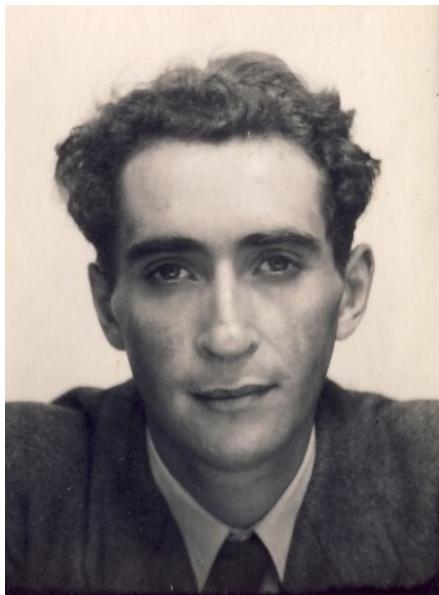


# Jacques CHANTRE

Par : François Frimaudeau



Association Eyses

- Informations
  - Nom : CHANTRE
  - Prénom(s) : Jacques

- Etat civil
  - Date de naissance : 28/10/1921
  - Ville de naissance : Nérac
  - Département de naissance : Lot-et-Garonne
  - Pays de naissance : France
  - Profession avant guerre :
    - instituteur
  - Date de décès : 10/02/2022
  - Lieu de décès : Nérac (Lot-et-Garonne)

- Résistance
  - Organisation(s) de résistance :
    - FTP
    - FTP groupe "Arthur" de Frespech (Lot-et-Garonne)
  - Pseudonyme : Maurice
  - Date d'engagement : 01/07/1943
  - Département(s) de résistance : Lot-et-Garonne

- Arrestation et condamnation
  - Date d'arrestation : 09/10/1943
  - Lieu d'arrestation : Lamagistère
  - Département d'arrestation : Tarn-et-Garonne

- Juridiction de condamnation : Section spéciale - Agen
- Date de condamnation : 09/12/1943
- Motif(s) de condamnation :
  - Activité terroriste
- Peine infligée : Réclusion
- Durée de la peine : 7 ans
- Parcours carcéral :
  - Agen
  - Eysses
  - Compiègne
- Eysses
  - Date d'arrivée à Eysses : 21/12/1943
  - Numéro d'écrou à Eysses : 659
  - Préau ou autre affectation :
    - Préau 3
  - Compagnie de combat : 3e Cie Arjaliès
  - Motif de la levée d'écrou : Remis aux autorités allemandes
  - Date de la levée d'écrou : 30/05/1944
  - Durée de détention : 0 an(s), 5 mois, 9 jour(s)
- Déportation
  - Déporté
  - Lieu de départ : Compiègne
  - Date de départ : 18/06/1944
  - Parcours concentrationnaire :
    - Dachau
    - Allach (Kdo Dachau)
  - Matricule : 73248
  - Situation en 1945 : Libéré
  - Date : 30/04/1945
  - Lieu : Allach
  - Date de rapatriement : 30/05/1945
  - Centre de rapatriement : Mulhouse
- Reconnaissance
  - Statut : Déporté résistant

## Biographie

Décédé à Nérac en 2022 à l'âge de 100 ans, Jacques Chantre a vécu un siècle de combats politiques, de luttes syndicales et de fidélité aux idéaux du Parti communiste.

Né à Nérac en 1921, au sortir de la Première Guerre mondiale, il vit dans une famille de « laïques républicains », entre les figures tutélaires que sont son père qui est communiste depuis la création du parti en 1920 et son oncle Pierre Chantre, cheminot, syndicaliste de la CGT et membre du Parti communiste, qui sera arrêté en juin 1940 et interné dans les camps de Nexon, Saint-Paul-d'Eyjeaux près de Limoges, puis Gurs.

Reçu au brevet supérieur en 1941, Jacques Chantre obtient un poste d'instituteur remplaçant. Au cours d'un stage à Toulouse en 1943, il refuse de se rendre à la manifestation obligatoire organisée par les autorités de Vichy devant la statue de Jeanne d'Arc. L'inspecteur le convoque et le menace de révocation. C'est là un de ses premiers actes de résistance. En juillet 1943, il refuse de répondre à une convocation de départ pour l'Allemagne dans le cadre du service du travail obligatoire (STO). Il est alors pris en charge par le réseau communiste et caché chez un paysan de Frespech, [Alfred Planchamp](#). Tout en aidant aux travaux des champs, il est chargé de diverses missions : collecter des cotisations pour le Parti, convoyer des camarades, etc.

Le 30 septembre 1943, accompagné de [Max Lagroye](#), un jeune communiste qui est lui aussi hébergé par la famille Planchamp, il menace d'un revolver un employé de la mairie de Puymirol et s'empare de tickets d'alimentation. Le 8 octobre, accompagné de Max Lagroye et [Georges Granger](#), il fait sauter la voie ferrée près d'Agen, entre Fourtic et la gare de Saint-Hilaire.

Le 11 octobre, il est arrêté en compagnie de Max Lagroye par des gendarmes au cours d'un contrôle sur le pont de Lamagistère (Tarn-et-Garonne), alors qu'il tente de se soustraire aux recherches en se dirigeant vers Nérac où il espérait se cacher. Transféré à la prison d'Agen, il est condamné à sept ans de réclusion par la section spéciale près la cour d'Agen. Il est incarcéré à la centrale d'Eysses le 21 décembre. Il participe activement à la révolte des détenus les 19 et 20 février 1944. Il fait ensuite partie des détenus déportés en mai 1944.

Envoyé au camp de concentration d'Allach (matricule 73 248), qui dépend du camp de Dachau, en Allemagne, il est obligé de travailler dans une usine de BMW qui fabrique des moteurs d'avions et de tanks. Dans le camp, il participe à des réseaux d'entraide pour permettre aux plus faibles de survivre. Le camp est libéré par les Américains fin avril 1945. Jacques Chantre entame alors un long voyage de retour qui le ramène chez lui, le 2 juin 1945.

À la Libération, il reprend son travail d'enseignant tout en poursuivant ses activités politiques et syndicales. En 1977, il est présent sur la liste de gauche qui s'empare de la mairie de Nérac. Élu conseiller municipal, il occupe le poste d'adjoint aux Affaires

sociales. Membre actif d'une association d'anciens combattants, il consacre ses dernières années de vie à rendre visite à des collégiens et des lycéens, afin de témoigner sur la Résistance et la déportation et pour les mettre en garde contre les dangers des idéologies d'extrême droite.

# Bibliographie

Jacques Chantre, *Le Verbe résister conjugué au présent*, Éditions TSO, 2022

## Album photos

M.D.	<b>FICHE DE DÉMOBILISATION</b>	
N° de la fiche	266	Exemplaire n° 4
CENTRE DE DÉMOBILISATION de <u>G.C.T.A.C. de la 1<sup>re</sup> R.M.</u> à <u>BORDEAUX</u>		
Atte : <u>F.F.I.</u>	Grade : <u>Sous-lieutenant</u>	
SON : <u>CHANTRE</u>		
PRENOMS : <u>Jacques</u>		
Na : <u>26.10.1921 à ANGLET (Lot &amp; Gne)</u>		
Nationalité (1) : Français de naissance <u>naturalisé</u> , ou autre <u>étranger nationalisé</u> , article 3 du code des nationalités		
Situation à annuité (1) : <u>Céléstine madame divorce 1 enfant</u>		
Profession exercée avant les hostilités : <u>instituteur</u>		
Adresse avan. ou hostile : <u>NERAC. Avenue G. Clémencau</u>		
Adresse où se retrouve l'interrogé : <u>-d-»</u>		
L'intervenç. a-t-il du travail dans sa profession à l'autre(s) indiquée(s)		
Bureau de recrutement : <u>AGEN</u> (19)		
Numéro matricule de recruteur : <u>ROSE</u> (19)		
Poste le moins de révision		
Date de mobilisation, ou unité, ou dépôt, rejoint au moment du dernier appel sous le dr. peaux (1)		
<u>Bataillon Arthur</u>		
Date à laquelle il a rejoint cette formation : <u>10.7.1943</u>		
Durée corps d'attribution (8) :		
Emploi au corps : <u>Spécialité :</u>		
Fait prisonnier à <u>La Masigistère (Tarn &amp; Gne)</u>		
Dernier état de prisonnier en l'intervenç. a répondu :		
<u>Allach. Dachau (Bayière)</u>		
Nombre d'interrogatoires au camp de prisonniers : <u>75.218</u>		
(1) Rense. en caractères minuscules.		
(2) Département.		
(3) Si l'attelé d'un affecté spécial, indiquer l'établissement employeur.		

